

Afin d'envisager  
la reprise de votre  
activité professionnelle  
avec sérénité...

... prévoyez  
une **visite  
médicale**

de  
**pré-reprise**  
en contactant  
**vous-même**

le médecin  
du travail

## contacts dans votre département

### SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL

Service Interentreprises de santé  
au travail d'Angoulême

14, rue de Lavalette • BP 1133  
16004 Angoulême Cedex  
Tél. 05 45 97 87 50

Service Interentreprises de santé  
au travail de l'arrondissement de Cognac

11, rue du travail • BP. 101  
16103 Cognac  
Tél. 05 45 36 15 20

### SERVICES SOCIAUX DE L'ASSURANCE MALADIE • CRAMCO

Tél. 0 820 904 143

Angoulême

Boulevard de Bury  
16910 Angoulême Cedex 9  
social16@cram-centreouest.fr

Section locale de la CPAM

48, rue M. Marchadier  
16108 Cognac  
sscognac@cram-centreouest.fr



# salarié

vous êtes préoccupé par  
la reprise de votre travail ?



contactez votre  
médecin du travail



pour une **visite  
médicale**  
de **pré-reprise**

info santé-  
travail  
*i*

il vous aidera  
à préparer votre  
retour au travail

# qu'est-ce que la visite de pré-reprise ?

Le but de la visite de pré-reprise est de vous préparer à votre réintégration professionnelle.

Cette visite :

- vise à apprécier votre aptitude à reprendre votre travail,
- doit faciliter la recherche de solutions les mieux adaptées : aménagement, réorientation...



La visite  
de pré-reprise  
ne se substitue  
pas à la visite  
de reprise.



# qui la demande ?

- Le salarié.
- Le médecin traitant.
- Le médecin-conseil.

# quand ?

Elle peut être demandée :

- à tout moment durant votre arrêt de travail,
- avant votre reprise.

# comment ?

Il vous suffit de contacter directement votre médecin du travail.

# pourquoi ?

## le médecin du travail :



- Fait avec vous le point sur votre santé.
- Évalue votre capacité à reprendre votre poste de travail.
- Est le lien indispensable avec votre employeur si des aménagements sont nécessaires.
- Vous informe des démarches à suivre en cas de réorientation professionnelle.

**contactez-le !**